

## RAPPORT

### Atelier de partage sur les Directives et de Renforcement des Capacités des Jeunes de la CAOPA en Développement Organisationnel

SALY /MBOUR, SENEGAL DU 28 AU 29 JUIN 2021



## INTRODUCTION

### POURQUOI UN TEL ATELIER ?

Les directives (DV) visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans un contexte de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté sont un ensemble d'accords internationaux portant sur la gestion et le développement de la pêche artisanale durable.

Malgré les contraintes liées à la rareté de la ressource, à la dégradation de l'environnement, à la vétusté des équipements et au manque de financements adaptés, la pêche artisanale demeure le principal secteur en mesure de résoudre la crise de l'emploi des femmes et des jeunes dans les pays africains. Ces difficultés sont exacerbées par la pandémie de la COVID-19 qui a plombé l'élan des organisations professionnelles pour un développement durable du secteur.

En effet la pêche artisanale **a payé un lourd tribut avec le départ massif des bras valides dont les capitaines expérimentés en navigation qui ont choisi l'émigration comme solution à leurs problèmes d'emploi et à la pauvreté des familles.** L'émigration des jeunes acteurs est l'une des plus grandes menaces qui pèse sur le secteur de la pêche artisanale.

Néanmoins à travers les DV et d'autres instruments internationaux et nationaux, des opportunités existent et les jeunes doivent en tirer profit à travers des organisations fortes dirigées par un leadership rajeuni.

Pour garantir une mobilisation de toutes les parties prenantes sur le continent en perspective de l'Année Internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales 2022, la Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale (CAOPA) a pris l'initiative d'organiser un atelier qui regroupe les jeunes des pays membres.

Il s'agit de les préparer à porter la diffusion et la sensibilisation sur les Directives par un partage d'expériences et sur la situation du secteur, sur les voies et moyens de sortie de la léthargie grâce aux opportunités offertes par cet instrument international mis en place par la FAO.

### Comment ?

L'atelier s'est déroulé en deux étapes pour une durée de deux (02) jours avec comme objectifs spécifiques :

- i) Partager avec les jeunes des organisations membres de la CAOPA le contenu et les modalités d'une application des Directives ;
- ii) Initier les jeunes des organisations membres sur la dynamique organisationnelle afin de les préparer à prendre progressivement la relève.

Sur le plan pédagogique, la démarche retenue pour le partage du contenu des DV est articulée autour de différentes présentations illustrées par des vidéos ou documents ; et pour l'initiation à la notion de dynamique organisationnelle, un choix a été fait de discuter de certains concepts clés qu'on peut qualifier de fondamentaux dans le développement d'une organisation.

A toutes les étapes, les discussions ont été privilégiées pour partager les expériences des personnes et des pays dans le domaine de la pêche artisanale et du développement organisationnel.

L'agenda a été respecté avec certaines corrections ou ajustements nécessaires pour un bon déroulement de l'activité. Un réaménagement important est à signaler. Il s'agit de l'introduction dans l'agenda d'une

présentation de la situation de la pêche artisanale au Cap Vert. Ceci, pour rattraper l'absence de ce pays à l'atelier des femmes organisé au Ghana.

La visite de terrain du jour 3 a eu lieu à Nianing, site de débarquement et de transformation situé à 9 kms de Mbour.

Un groupe de 2 à 3 participants est désigné par jour pour le rapport journalier. La quintessence et les détails des échanges se trouvent consignés dans ce rapport journalier.

### Par qui et avec Qui ?

L'atelier a vu la participation de représentants des jeunes des organisations membres de la CAOPA, en provenance des pays suivants : Kenya, Tanzanie, Ouganda, Ghana, Mali, Guinée Bissau, Cap Vert, Gambie et le Sénégal. La parité hommes /femmes a été strictement respectée et cela n'a fait que relever le niveau des débats et une meilleure compréhension des spécificités de chaque partie prenante. La CAOPA a jugé utile de faire participer des représentants du réseau des radios communautaires conduits par leur président.



## DEROULEMENT ET PRINCIPAUX RESULTATS :

### PREMIERE PARTIE : LES DIRECTIVES

#### 1. Cérémonie d'ouverture

Le président de la CAOPA, Gaoussou Gueye, après les mots de bienvenue et de remerciements à l'adresse de tous les participants pour les efforts déployés pour être là, s'est réjoui de l'organisation d'un tel atelier. Il a insisté sur les motivations profondes qui ont animé la CAOPA à organiser cette rencontre exclusivement destinée aux jeunes.

La CAOPA a dès le début intégré les jeunes dans son dispositif institutionnel en y ajoutant une cellule pour cette catégorie afin de mieux prendre en charge leurs préoccupations. Mais au-delà de leur nécessaire mobilisation sur tous les fronts, il est reconnu et accepté de tous que la relève est à préparer dans les organisations au niveau national et continental.

La jeunesse africaine ne doit pas rester en marge face à ce combat pour la sauvegarde de la ressource et des intérêts matériels et moraux des acteurs de la chaîne de valeur « pêche artisanale ».

Pour lui, il faut de l'endurance et de la pertinence pour faire face à ces fossoyeurs. Il a fait un bref rappel du processus de réflexion pendant dix ans qui a abouti à la création de la CAOPA en 2010.

Pour le président Gueye, la CAOPA n'a pas encore de résultats et il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs que les membres se sont fixés.

La situation de la pêche artisanale est d'abord une question de responsabilité et de principes de bonne gouvernance.

Il a insisté sur des mots clés que les jeunes, les organisations et la Etats doivent s'approprier : « discipline, durabilité, transparence et redevabilité ». C'est extrêmement important de se poser toujours la question : Quelle est notre part de responsabilité dans les causes de goutes des menaces dont le secteur fait face à savoir les usines de farine de poissons, les déchets plastiques, le non-respect des lois et règlements, la pollution des mers due à l'exploration et l'exploitation de gisements de gaz ou de pétrole etc. ?

La CAOPA nourrit un espoir envers tous ces jeunes engagés et déterminés à prendre la relève. Il termine par un conseil « NE VOUS PRECIPITEZ PAS ». Et surtout n'acceptons pas d'être pauvres comme on veut nous le faire croire car nous nourrissons le monde.

## 2. Communications

L'introduction du président de la CAOPA a été suivie de trois communications portant :

A. Sur la présentation de la CAOPA par Mlle Khady Gueye, Assistante en langues et communication ;



B. Sur les canaux et outils de communication de la CAOPA, par Mamadou Aliou Diallo, Responsable de Communication, et ;

C. Sur l'impact de la pandémie de Covid 19 sur le secteur de la pêche artisanale par Mme Khady Diop Thiao, Chargée des programmes.

Mlle Gueye a de manière claire, approfondi l'historique de la CAOPA tel que décrit brièvement par le Président.

Elle a présenté la [charte](#), [l'organigramme](#), [la vision](#), [la mission](#) et [les différents programmes](#). Elle a insisté sur la décision de l'Assemblée Générale de choisir Mbour au Sénégal comme siège de l'organisation, rendu officiel par arrêté du Ministère de l'intérieur du pays hôte. C'est cette même



assemblée générale qui, lors de sa dernière session, a décidé de modifier la durée du mandat, passant de trois ans et deux mandats à un mandat de cinq ans, non renouvelable.

L'égalité entre les sexes dans les instances et l'équilibre régional sont des soucis permanents de l'organisation.

M. Diallo a décliné toute la stratégie de communication de la CAOPA et les différents moyens déployés par l'organisation pour être à jour dans ce domaine. Les canaux de communication de la CAOPA comprenaient le site web [www.caopa.org](http://www.caopa.org) et d'autres plateformes de médias sociaux, notamment Facebook et Twitter, ainsi que divers séminaires et réunions en personne.

En ce qui concerne le site web en particulier, il a souligné son interactivité et les dispositions prises pour les langues anglaise et française. La disponibilité de divers rapports et de mises à jour sur les événements à venir a également été mentionnée comme une caractéristique du site web. Il a informé les participants qu'il était prévu d'envoyer prochainement des bulletins d'information aux abonnés, à travers la newsletter.

L'apparition de la COVID-19 est vécue comme un tsunami sur la marche du monde dans tous les domaines et le secteur de la pêche n'a pas du tout été épargné. Mme Thiao a présenté l'étude en ligne sur l'impact de la covid 19 sur les pêcheurs à petite échelle. Elle a dit que quatre questions ont été présentées pour y répondre. Les réponses ont mis en évidence l'impact de la covid 19 sur la pêche artisanale africaine, l'état de la pêche à petite échelle, les interventions prises par les pays respectifs et les solutions aux problèmes identifiés.

Les **impacts** comprennent les restrictions qui affectent négativement les activités du secteur, l'augmentation de la pêche INN, la rareté des ressources et le mauvais partage des informations. Il y a eu des interventions immédiates pour atténuer les effets à savoir entre autres les protocoles covid19, la distribution d'articles, les activités de collecte de fonds et l'utilisation des TIC et de la technologie en ligne pour commercialiser les produits.

Plusieurs solutions sont envisagées notamment :

- Mise en œuvre des politiques de protection sociale en matière de SSF, de santé et de logement.
- Mise en place d'organes de gestion des catastrophes nationales
- Création d'organes de gestion des risques et des catastrophes
- Conservation et réduction de la pression sur les pêcheries, etc.

La CAOPA envisage de répéter l'étude pour affiner les résultats et en faire la publication.

Dans la deuxième série de présentation M. Dawda Saine secrétaire général de la CAOPA a donné un aperçu du contenu du guide sur les Directives mais en illustrant par des exemples portant sur la situation précaire et fragile que vivent les femmes.

Par exemple en Gambie, les femmes sont déplacées de leurs sites de transformations sans compensation et c'est le cas dans plusieurs pays.

Pour les gouvernements, il s'agit d'une nécessité pour un développement de l'économie bleue. « *Face aux risques de catastrophe dus au changement climatique nous devons travailler pour une cohérence de nos politiques afin de parler d'une même voix pour une même riposte. Toutes les institutions doivent travailler ensemble dans la mise en œuvre des Directives* », souligne Dawda Saine.

Les différents chapitres des DV sont présentés.

Cette présentation a été faite par Sarita du Cap-Vert, qui a expliqué les activités des femmes dans la pêche artisanale, de la propriété des bateaux et des engins de pêche à la transformation et à la commercialisation. Elle a répondu aux questions sur la nature des expéditions de pêche, la commercialisation du poisson, le chalutage et les activités des navires industriels et de l'aquaculture. Elle a insisté sur les particularités liées au caractère insulaire du Cap Vert et à la culture des populations des îles.

Fort de toutes ces informations introductives sur la CAOPA et les DV, il s'est agi ensuite de discuter des rôles et responsabilités des jeunes dans la mise en œuvre. M. Dawda a procédé à une animation en soulevant des questions avant d'ouvrir des discussions avec les jeunes. Il en est sorti les priorités suivantes : le renforcement des capacités et l'acquisition de connaissances pertinentes, l'éducation et la sensibilisation, le plaidoyer, le réseautage, la rédaction de propositions, la communication et la lutte contre la pollution des océans.



### 3. Feuille de route pour IYafa 2022

Deux groupes sont constitués sur la base de la langue (anglais ou français) et chargés de réfléchir aux stratégies de mise en œuvre des lignes directrices de la SSF, ainsi qu'aux actions et à l'agenda de l'IYafa 2022.

Les résultats de leurs réflexions sont les suivants :

Groupe anglophone	Groupe francophone
<b>Réflexion sur les stratégies de mise en œuvre des directives</b>	
Simplifier les directives volontaires	Renforcer les capacités des jeunes
Former les jeunes sur les directives SSF, les autres instruments internationaux, les stratégies de gestion des pêches.	Sensibiliser les parties prenantes par le biais des différents canaux de communication.
Développer une stratégie de communication (médias cibles, leadership des pêcheurs, propriétaires de canoës et d'engins, etc.)	Organiser des Réunions / échanges avec des organisations professionnelles
Elaborer des plans d'action par pays (jeunes)	Promouvoir l'implication des autorités coutumières
Mettre en réseau et créer des plateformes d'interaction entre les parties prenantes de la pêche et les acteurs étatiques	Faire passer des messages dans les écoles primaires et secondaires
	Faire le point sur les ressources disponibles pour sensibiliser les parties prenantes à ces questions

	Organiser des concerts, des thé-débats autour de thèmes spécifiques liés aux directives.
	Organiser les journées de régates
	Faire un plaidoyer autour des acteurs
<b>Actions et agenda pour IYFA 2022</b>	
Entreprendre un projet, par exemple un comité de gestion des déchets (pêcheurs, transformateurs, vendeurs, etc.).	Faire une tournée de sensibilisation de janvier à décembre 2022 dans les pays membres, acteurs, médias, PTF
Etablir un comité d'organisation local (travailler avec la CAOPA, la FAO et d'autres partenaires).	Organiser un atelier et conférence le 8 mars, journée internationale de la femme. Acteurs : les organisations de femmes, PTF, ministère de tutelle
Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour la sensibilisation	Organiser des visites sur le terrain et de sensibilisation le 8 juin, journée mondiale des océans. Acteurs : médias, pays membres et PTF
Nommer les ambassadeurs de l'AMAF	Organiser une journée de la propreté le 19 septembre Acteurs : Jeunes, Etat
Faire un plaidoyer pour une prise de position et un engagement des Présidents des pays respectifs sur les directives de la SSF	Organiser de régates / courses de canoës durant les célébrations nationales de chaque pays Acteurs : médias, pays membres de la CAOPA, PTF, Etat
	Distribuer de kits le 21 novembre journée mondiale de la pêche Acteurs, médias, PTF, Pays membres, État

## DEUXIEME PARTIE : INITIATION AU DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Il est apparu très clair que la CAOPA et le facilitateur, M. Ngagne Mbao n'ont pas la prétention de former des jeunes en développement organisationnel en une journée. **Comment faire pour les rendre attentifs sur l'importance du développement organisationnel ?** La démarche a consisté alors à partager avec eux la définition de certains concepts et préciser leur signification réelle dans la vie d'une organisation à travers exemples tirés du vécu des uns et des autres.

### 4. C'est quoi une organisation ?

Le facilitateur, M. Mbao a distribué des fiches cartonnées de deux couleurs différentes aux participants :

- i) Donner une définition d'une organisation et l'écrire sur une fiche ;
- ii) cinq minutes après se concerter avec son voisin et donner une définition commune d'une organisation.

**Enseignement :** *plus vous vous concertez et discutez dans vos organisations plus vous serez précis et unis dans vos actions et efforts. La complémentarité est une règle principale dans une organisation.*

Il a été retenu la définition, suivante parmi d'autres :

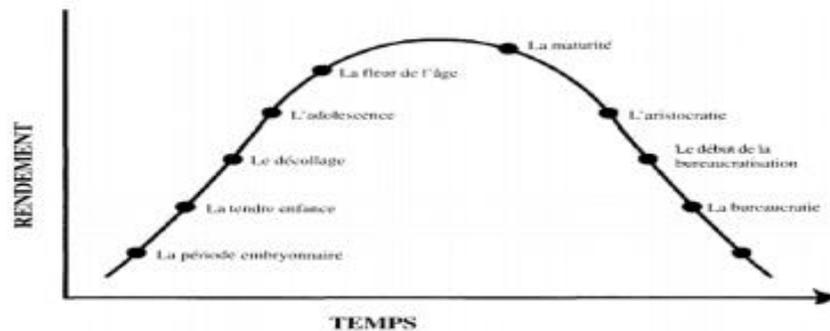
**Une organisation est une association de personnes, structurée selon un système de règles, de valeurs, d'idéaux et poursuivant des objectifs bien déterminés.** (FRAO 1993).

Une organisation est comme un être vivant, elle naît, grandit, se développe, décline et meurt. A chaque étape de cette évolution, l'organisation rencontre des problèmes spécifiques (cf. ci-dessous le cycle vie d'une organisation).

Les commentaires du facilitateur ont porté sur les mots clés soulignés dans la définition et quelques étapes du cycle de vie. Il faut faire

la différence et faire ressortir les nuances entre **association, groupe et équipe**. La CAOPA a très tôt compris cela et a élaboré une charte, sa propre constitution avant de mieux préciser ses objectifs dans une vision et sa mission déclinées en stratégies et programmes opérationnels : **un commun vouloir d'être ensemble pour défendre un idéal commun.**

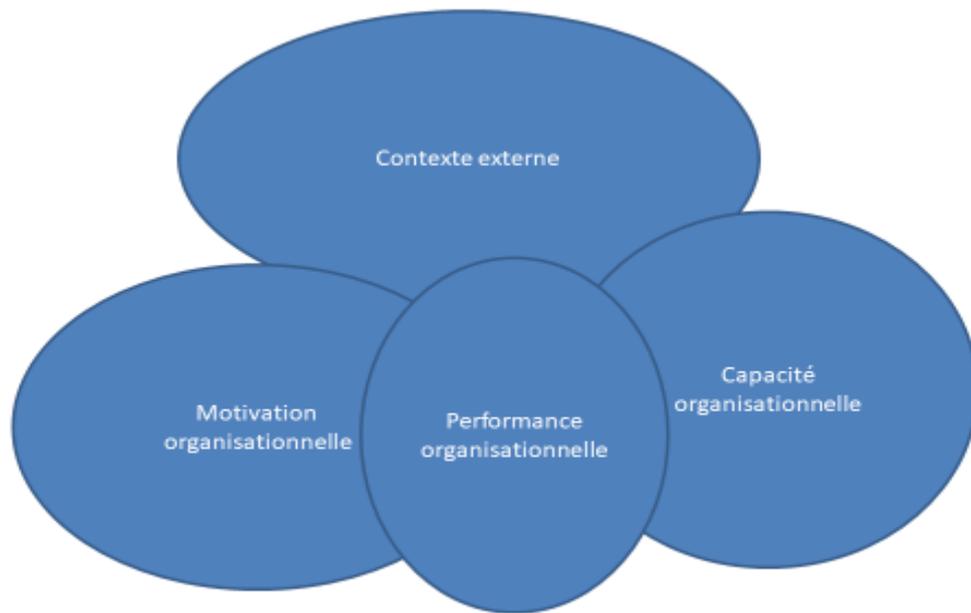
### *Cycle de vie d'une organisation*



### **5. QUATRE PILIERS IMPORTANTS DANS UNE ORGANISATION :**

Pour un bon fonctionnement d'une organisation M. Mbao a partagé et discuté de quatre concepts importants : **le contexte externe, la motivation organisationnelle, la capacité organisationnelle et la performance organisationnelle**. Ils sont tous mesurables à travers leurs différentes composantes.

Il est parti du schéma (cf. : Améliorer la performance organisationnelle, CRDI 1998), pour discuter et illustrer le contenu de chaque composante. ***Ce qui est important à retenir est que chaque composante peut être et doit être évaluée pour permettre à l'organisation d'avoir un développement harmonieux et répondre aux attentes des membres et des partenaires.***



#### **LE CONTEXTE EXTERNE :**

- ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
- SOCIAL ET CULTUREL
- TECHNOLOGIQUE
- POLITIQUE
- INTERVENANTS

#### **LA MOTIVATION ORGANISATIONNELLE**

Toute organisation a son propre rythme, sa propre personnalité, sa raison d'être et sa mission.

- HISTOIRE
- MISSION
- CULTURE
- MESURES D'INCITATION

#### **LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE**

Les organisations doivent être en mesure de changer rapidement. Elles ont besoin d'un leadership capable de faire le lien entre la réalité interne et la réalité extérieure afin d'améliorer la performance de l'organisation.

- LEADERSHIP STRATÉGIQUE
- RESSOURCES HUMAINES
- GESTION FINANCIÈRE
- PROCESSUS ORGANISATIONNELS
- GESTION DE PROGRAMME
- INFRASTRUCTURE

• LIENS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS



**LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE**

La performance se manifeste dans les activités prises pour accomplir sa mission. Sa compréhension ou sa définition dépend de la position de l'intervenant.

- EFFICACITÉ
- EFFICIENCE
- PERTINENCE
- VIABILITÉ FINANCIÈRE

Tous ces concepts sont présentés et discutés avec les participants. Le facilitateur a insisté sur l'histoire, la mission, le leadership, la gestion financière, l'efficience, l'efficacité, la pertinence et la viabilité financière qui contribuent à la performance organisationnelle.

« Une organisation se doit de maîtriser certains domaines pour demeurer performante », a précisé M. Ngagne Mbao. Car, ajoute-t-il, : « *L'objectif principal d'une organisation est d'être performante pour rendre des services à ses membres, être à jour sur les informations pour défendre les intérêts du secteur. Plus l'organisation est autonome plus elle sera forte* ».

**TROISIEME PARTIE : LA DECLARATION DE SALY :**

Comme il est d'usage à la CAOPA toutes les décisions ou orientations d'une rencontre sont actées dans une déclaration. Les jeunes n'ont pas dérogé à la règle. C'est ainsi que

l'agenda a été légèrement modifié pour leur permettre de travailler sur le contenu d'un message fort à délivrer au monde, à l'Afrique face à la presse (cf. annexe 3). Cette lecture a eu lieu le troisième jour au bord de l'Océan atlantique et le message fera écho sur les vagues de cette mer nourricière.

Juste après la visite de terrain a eu lieu chez les femmes de Nianing.

**1. LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE :**

Très simple, elle a été marquée par les remerciements et des engagements de part et d'autre. Chaque participant a eu droit à une attestation de participation remise par le Président.



## VOIR EN ANNEXES

1. Agenda atelier
2. Déclaration de Saly

**Agenda indicatif d'un atelier de partage sur les DV et de renforcement des capacités des jeunes de la CAOPA en développement organisationnel  
28 et 29 juin 2021 à Mbour**

**JOUR 1**

<b>Horaire</b>	<b>Travaux</b>	<b>Acteurs</b>
9H - 9 H 30	Inscription et Mise en place des participants	CAOPA
9H 30 - 10 H 00	Présentation des participants Allocution du Président de la CAOPA	Participants CAOPA
10H 00 - 10H 30	Photo de famille Pause-Café	
<b>PRESENTATIONS</b>		
10 H 30 -10H 50	Présentation de la CAOPA	Equipe CAOPA
10h 50 - 11H20	Présentation des Directives volontaires de la FAO	CAOPA
11H 20 - 12H00	Discussions et synthèse	Facilitateur
12H 00 - 13H 00	Présentation sur les activités des femmes dans le secteur de la pêche artisanale au Cap vert Questions réponses	Représentante du Cabo Verbe
13H 00 - 14H 00	Rôles et responsabilités des jeunes dans le développement de la pêche artisanale en Afrique (1) & dans la sensibilisation et la diffusion des DV en Afrique (2) Questions & Réponses	CAOPA Facilitateur
14 H 00 - 15H 00	<b>Pause déjeuner</b>	
15H 00 - 16H 00	Réflexion sur les stratégies de mise en œuvre des Directives dans les différents pays représentés	Facilitateur Deux (02) groupes
16H 00 – 16H15	<b>Pause</b>	
16h15 – 16h45	Présentation des résultats des travaux de groupe	Facilitateur
16h45 – 17h 00	Actions et agenda pour IYAFA 2022	Facilitateur
17h00 – 17 H 15	Synthèse de la journée Fin des travaux de la journée	Facilitateur

**JOUR 2 : Renforcement des capacités en développement organisationnel**

Horaire	Travaux	Acteurs
8H 30 - 8 H 45	Présentation du rapport du jour 1	Organisation Hôte CAOPA
8h45 - 10 H 00	Introduction au développement organisationnel : organisation ? typologie des organisations ? cycle de vie d'une organisation ?	Facilitateur
10H 00 - 10H 15	<b>Pause-café</b>	
10 H 15 - 12H 30	Cas pratique de DO : la CAOPA ? historique, textes fondamentaux, Ressources humaines, stratégies, programmes, partenaires	Facilitateur CAOPA
12H 30 - 13H 00	Discussions et synthèse	Facilitateur
13 H 00 - 15H 00	<b>Pause déjeuner</b>	
15H00 – 16h 00	Présentation sommaire de certaines organisations de jeunes Questions & Réponses	Participants volontaires Facilitateur
16H 00 - 16H 45	Rôles et responsabilités des jeunes dans le développement organisationnel de la CAOPA	Facilitateur Participants
16h 45 – 17h 00	Préparation de la visite de terrain du Jour 3 - Logistique	CAOPA
17h00 – 17H 15	Synthèse de la journée Pause Fin des travaux de la journée	Facilitateur

### Jour 3 : Visite de terrain

09H 00 – rencontre des jeunes avec la Presse  
11h 00 – Départ pour Nianing  
17h 00 retour à Mbour

### Déclaration de la cellule des jeunes de la CAOPA Sénégal/ Saly 30 juin 2021

La jeunesse est indispensable dans toutes les institutions et entreprises humaines, ainsi que dans la pêche artisanale.

Lors de la première réunion de cellule des jeunes de la Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA), qui s'est tenue à Saly Portudal, au Sénégal du 28 au 30 juin 2021, nous, représentants de nos différentes organisations et pays d'Afrique, avons discuté des points suivants ;

1. La CAOPA en tant qu'organisation ;
2. La sensibilisation et la mise en œuvre effective des directives SSF en Afrique ;
3. Développement organisationnel ;
4. IYafa (Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales) 2022.

Concernant l'existence de la CAOPA en tant qu'organisation ;

1. Nous trouvons la Charte de la CAOPA ambitieuse, pratique et pertinente pour protéger les intérêts des pêcheurs artisanaux, soutenir la pêche artisanale et protéger les ressources et les écosystèmes marins d'Afrique.



2. Nous considérons la création de la cellule des jeunes de la CAOPA comme un défi pour la jeunesse africaine à renforcer nos capacités et d'acquérir des connaissances pertinentes en matière de pêche afin de pouvoir participer efficacement à la gouvernance et à la gestion des pêches aux niveaux local, régional et international.

3. Nous demandons à :

- i. la jeunesse africaine de relever le défi ;
- ii. aux organisations respectives à reproduire cette initiative de la CAOPA ; et
- iii. aux gouvernements respectifs à donner la priorité à l'implication des jeunes dans la gouvernance et la gestion des pêches.

Concernant les directives volontaires pour assurer une pêche artisanale durable

1. Nous admettons qu'il s'agit d'un instrument complet pour mobiliser les ressources, les aptitudes et les compétences afin de susciter l'intérêt des parties prenantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'éradication de la pauvreté et de la durabilité environnementale, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Nous déclarons que nous nous approprions les Directives Volontaires pour assurer une pêche artisanale durable et prêts à renforcer la sensibilisation, à impliquer les parties prenantes et à mobiliser le soutien pour une mise en œuvre efficace dans nos pays respectifs.

3. Nous nous engageons à promouvoir la mise en œuvre du Cadre politique et de la Stratégie de Réforme de la Pêche et de l'Aquaculture de l'Union Africaine.

Concernant le développement organisationnel,

1. Nous sommes motivés et dotés de connaissances pertinentes pour mettre en place des organisations fonctionnelles qui favorisent la réalisation des objectifs de la CAOPA.

2. Nous nous engageons à traduire les connaissances acquises en actions concrètes pour le développement des organisations à la base.

3. Nous nous engageons à renforcer la mobilisation, la formation et la sensibilisation de nos pairs.

Concernant l'Année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022)

Nous partageons l'opinion que l'Année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022)

L'institution d'une année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022) est une reconnaissance de la contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la réalisation des droits de l'homme et des objectifs de développement durable (ODD).

Nous nous engageons à :

1. Être des ambassadeurs de l'année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022) dans nos pays respectifs.

2. Faciliter la mise en place de comités d'organisation dans nos pays ;

3. Réaliser des actions pour marquer l'Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022).

4. Mettre en place un Comité des Jeunes de la CAOPA pour coordonner les activités liées à la célébration de l'Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022)

Nous appelons :

1. Nos gouvernements, l'Union Africaine, la FAO, les partenaires techniques et financiers, la société civile, les médias, l'ensemble des communautés de pêche artisanale à s'investir et à soutenir toutes les actions pour la réussite de l'Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022).

**Fait à Saly, le 30 juin 2021**

**Cellule des Jeunes de la CAOPA**